

# Info-Transfert

## Bulletin sur le transfert de ferme au Québec

« Il est plus facile de commencer que de finir. »

**Plaute**  
**Poète comique latin**  
**(254-184 av. J.-C.)**

### Sommaire :

Une thèse de doctorat, encore inédite, avance que les producteurs ne font pas un véritable choix de leur relève lorsque le moment de se retirer arrive.

Le groupe appelé relève familiale n'est pas aussi homogène que son appellation semble suggérer. Cette relève se compose de sous-groupes aux valeurs, intérêts et ambitions différents.

Un nouveau Fonds pour la recherche sur l'établissement et le transfert de ferme vient de voir le jour à l'Université Laval.

### Dans ce numéro :

Le mot de la rédaction	1
Les parents font-ils un véritable choix pour leur succession?	1
Les parents font-ils... (suite)	2
La ferme chez la relève: Une passion? Une occasion? Un cocon? Une prison?	3
La ferme chez la ... (suite)	4

Avec le support financier de



Conjuguer avoirs et êtres

## Des fonds pour la recherche sur l'établissement et le transfert

Un bref regard sur la presse agricole des dernières semaines ne fait aucun doute : la préoccupation suscitée par le dossier de la vache folle dépasse largement celle de la pérennité de l'ensemble des entreprises agricoles. L'ordre du jour du Congrès annuel de l'UPA qui se tiendra dans quelques jours, doit inclure l'examen de ce que pourrait être une future politique d'établissement. Subira-t-il le même sort ?

Les efforts de l'UPA sont importants et nécessaires mais il y a d'autres façons de faire avancer le développement de l'agriculture québécoise. C'est de contribuer à la recherche de façon à documenter et à évaluer les processus de transfert de ferme et d'établissement, à analyser la problématique québécoise et à proposer des solutions adaptées. Voilà le programme que propose l'Université Laval appuyée de la

Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation avec son Fonds d'enseignement et de recherche directement lié au transfert de ferme et à l'établissement. Les trois pages en supplément d'Info-Transfert présentent le nouveau Fonds.



Dans ce numéro, Mario Handfield, étudiant-chercheur de l'Université du Québec à Rimouski signe l'ensemble des articles avec quelques découvertes tirées de sa thèse de doctorat qu'il est en voie de terminer, sous la direction du professeur-chercheur Bruno Jean de l'UQAR et la codirection de Diane Parent. Sa thèse porte un regard sur le discours des parents dont le transfert a échoué. Cette étude se veut le pendant de la recherche précédente réalisée par Diane Parent, Bruno Jean et Myriam Simard sur les raisons des échecs des transferts familiaux avant et après s'être établis.

Joyeuses Fêtes! Bonne lecture!

## Les parents font-ils un véritable choix pour leur succession?

On a généralement tendance à concevoir la relève agricole familiale comme un groupe homogène, les distinctions se limitant le plus souvent au sexe des successeurs, à leur âge, à leur lien familial ou à leur scolarité. Pourtant, ces jeunes de la relève se distinguent notamment sur deux points importants : les raisons qui font qu'ils se retrouvent successeurs ainsi que les représentations qu'ils se font de la ferme et qui induisent des motivations différentes à s'établir. Que l'on soit partie prenante d'un transfert de ferme ou que l'on agisse à titre d'intervenant externe, il faut nécessaire-

ment être conscient de ces différences afin de mieux s'engager dans le processus ou mieux accompagner les partenaires familiaux dans leur démarche. Ce texte vise à rendre compte de ces différences identitaires chez les jeunes repreneurs familiaux. Pourquoi tel enfant s'est-il retrouvé en position de succéder à ses parents sur la ferme? C'est l'une des premières questions à laquelle nous voulions répondre dans le cadre d'une enquête visant à mieux cerner les dimensions culturelles et sociales de l'abandon du processus de transmission intergénérationnelle.  
(suite page suivante)

## Les parents font-ils un véritable choix pour leur succession? (suite)

rationnelle de la ferme familiale. L'analyse des 39 entretiens réalisés auprès de parents dont le projet d'établissement de la relève ne s'est pas réalisé (*ante*) ou dont l'abandon est consécutif à l'installation d'une relève familiale sur l'exploitation agricole (*post*) a révélé différents motifs qui apportent une explication à cette question. Le tableau qui suit présente les critères de sélection de la relève.

Motif principal issu du discours des parents	%	( <i>Ante</i> , <i>post</i> )
« C'était notre seul garçon »	23	( 6 , 3 )
Successeur par défaut	15	( 2 , 4 )
Successeur inattendu, imprévu	13	( 4 , 1 )
« On n'avait pas de préférence »	13	( 0 , 5 )
« On n'avait pas le choix /j'étais mal pris »	7,5	( 0 , 3 )
« C'était le seul qui était intéressé »	7,5	( 0 , 3 )
Fils aîné de la famille	7,5	( 0 , 3 )
Jeune qui espère s'établir depuis longtemps	5	( 2 , 0 )
Successeur qui s'impose sans être désiré	5	( 2 , 0 )
« Je n'avais pas de fils, juste des filles! »	2,5	( 1 , 0 )
	100	(17,22)

Le fait que le fils successeur soit le seul garçon de la famille constitue la raison la plus souvent évoquée par les parents (23 %), plus souvent dans les cas d'abandons survenus avant que le transfert n'ait débuté. La seconde raison en importance, dans 15 % des cas, veut que le jeune se soit retrouvé successeur « par défaut », situation plus fréquente dans les cas d'abandons survenus après que le jeune fut établi sur la ferme. Il s'agit donc toujours ici d'un jeune qui se retrouve en position de succéder à ses parents en « deuxième choix » à cause d'un problème de « timing » entre le moment où l'enfant « premier choix » aurait été prêt à s'établir et celui où les parents auraient été disposés à se retirer.

Les deux prochaines raisons représentent chacune 13 % des situations rencontrées. Dans le premier cas, ce sont des motifs liés au fait que des jeunes se sont proposés

comme successeurs de manière imprévue, les parents ne s'attendant pas à ce qu'une relève se présente. Dans le second, les parents ne voulaient pas favoriser l'un des deux enfants intéressés à reprendre la ferme et ont ainsi tenté de les établir conjointement.

Pour ce qui est des cas d'abandons survenus après que le transfert de ferme eut été réalisé, les autres motifs évoqués par les parents sont liés à un épisode difficile survenu dans leur vie — divorce, maladie, accident — qui a précipité le transfert et leur fait dire : « on n'avait pas le choix » ou « j'étais mal pris ». D'autres affirment que le jeune successeur était le seul enfant intéressé à reprendre, tandis que dans d'autres cas, on constate que la ferme a été transférée au fils aîné de la famille.

Enfin, lorsque l'abandon est survenu avant que le jeune reçoive quelque part de propriété de l'exploitation familiale, le successeur potentiel était un jeune intéressé depuis très longtemps à s'établir alors que la possibilité d'un transfert était sans cesse repoussée (2 cas), tandis que dans deux autres cas également, le jeune s'est imposé comme successeur potentiel à ses parents, s'acharnant à vouloir reprendre la ferme alors que les pères manifestaient un désir mitigé de la transférer. Par ailleurs, dans un cas, les parents ont dit avoir trouvé une relève en l'une de leurs filles à défaut de ne pas avoir eu de fils.

En conclusion, deux constats importants : premièrement, il faut rompre avec l'idée que les successeurs sont « choisis » par les parents, n'étant par ailleurs souvent même pas « identifiés » comme pouvant l'être puisque, deuxièmement, ce « choix » du successeur est le plus souvent orienté, voire contraint, par des éléments culturels ou situationnels qui, en quelque sorte, s'imposent aux parents prédécesseurs. Cela n'explique certes pas pourquoi le processus de succession familiale a été abandonné ou interrompu, mais nous fait voir que, dès le départ, la dynamique de transfert et le processus de succession s'établissent sur des bases qui diffèrent d'une famille à l'autre.

*L'analyse du discours des parents permet de conclure qu'il faut rompre avec l'idée que les successeurs sont « choisis » par eux mais aussi que ce « choix » des parents est le plus souvent orienté, voire contraint, par des éléments culturels ou situationnels qui, en quelque sorte, s'imposent aux parents.*



**Les deux textes du numéro ont été rédigés par Mario Handfield, étudiant-chercheur au doctorat en développement régional à l'Université du Québec à Rimouski. L'auteur a déjà collaboré avec Traget Laval (Agri-Gestion) en 2001, lors de la préparation de la *Bibliographie internationale*.**

**Trente-neuf (39) entretiens ont été réalisés dans le cadre de cette recherche qui donnera lieu à une thèse doctorale.**  
**Répartition :**  
**17 cas d'abandons ante établissement;**  
**22 cas d'abandons post établissement.**

## La ferme chez la relève : Une passion? Une occasion? Un cocon? Une prison?

L'analyse du discours des parents sur les motivations de leur relève à s'établir permet d'induire quatre types représentant l'approche plus ou moins consciente que les jeunes entretiennent face à la ferme familiale et à l'idée de la reprendre : la **ferme-passion**, la **ferme-occasion**, la **ferme-cocon** et la **ferme-prison**. Les images évoquées par ces catégories correspondent à quatre types de successeurs: les intéressés, les fortuits, les passifs et les désignés. Les intéressés avec leur vision passionnée de la ferme familiale forment le plus grand groupe de l'échantillon de l'enquête avec 36 % contre 15 % pour les désignés avec leur image de la ferme comme une prison. L'examen de la répartition des cas selon qu'ils soient antérieurs ou postérieurs au transfert des parts a aussi été réalisé.

Types de successeurs selon les représentations de la ferme				
Représentations (motivations)	Types de successeurs	% (1)	Répartition cas Ante Post	
Ferme-passion (aspiration)	Intéressés	36	6	8
Ferme-occasion (solution)	Fortuits	28	4	7
Ferme-cocon (protection)	Passifs	21	4	4
Ferme-prison (obligation)	Désignés	15	3	3
		100	17	22

(1) % = % moyen

### Comment les distinguer?

La **ferme-passion** réfère au choix, au désir du jeune de reprendre la ferme familiale; c'est donc une question d'aspiration à se réaliser en succédant aux parents sur la ferme familiale. On pourrait dire de ces jeunes qu'ils étaient « intéressés » à s'établir sur la ferme, qu'ils n'ont, pour la plupart, à peu près jamais quittée, comme l'ont plusieurs fois souligné les parents en disant : « Il a toujours voulu faire ça ». C'est donc en général une situation connue et sue par tous les membres de la famille depuis assez longtemps. En outre, c'est la

conception la plus répandue chez les jeunes successeurs tant chez les cas d'abandons antérieurs à l'établissement du jeune sur la ferme que dans les cas d'abandons postérieurs au transfert de parts de propriété au repreneur.

La **ferme-occasion** réfère plutôt au caractère accidentel de la possibilité d'établissement pour le jeune, alors provoquée par un concours de circonstances par exemple, le désistement du successeur pressenti, une perte d'emploi, la remise en question des études, etc. La ferme apparaît alors comme une solution, comme l'occasion de se définir un projet de vie et de carrière, alors que la chose n'était pas vraiment envisagée ou envisageable jusque-là. La possibilité de s'installer sur la ferme pourrait être qualifiée de « fortuite » car rien ne laissait présager que ces jeunes seraient appelés à succéder aux parents. Cette façon d'appréhender la ferme s'observe plus souvent chez les cas d'abandons post établissement.

La **ferme-cocon** se rencontre proportionnellement plus souvent chez les cas d'abandons ante établissement. On parle ici de jeunes qui ont une approche « passive » de leur établissement sur la ferme. Le modèle se présente grosso modo comme suit : ils n'ont pas connu autre chose que la ferme familiale, ils espèrent parfois changer de situation sans savoir vers quoi se diriger, mais préfèrent de toute manière ne pas risquer de quitter la ferme, du moins pour le moment. L'entreprise familiale est ici considérée comme quelque chose de sûr, à défaut de trouver mieux, car elle procure une sécurité, une protection assurant l'avenir professionnel et financier du jeune. S'établir n'apparaît ni comme un choix véritable, ni comme une obligation, mais découle simplement du fait que ces jeunes vivaient encore avec les parents sur la ferme au moment où ceux-ci ont songé à se retirer.

Enfin, la conception de la **ferme-prison** se retrouve dans une proportion semblable chez les cas d'abandons antérieurs ou postérieurs au transfert de parts de l'entreprise familiale

(suite page suivante)

*La relève familiale ne forme pas un groupe homogène partageant les mêmes valeurs, les mêmes intérêts et les mêmes ambitions. Elle peut se subdiviser en quatre cas de figures présentant des caractéristiques spécifiques et des parcours personnels diversifiés.*



**La recherche a été financée grâce au Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche, au Conseil de recherche en sciences humaines du Canada, à la Fondation de l'Université du Québec à Rimouski et à la Chaire de recherche du Canada en développement rural.**

# TRAGET LAVAL

**Info-Transfert est un bulletin d'information sur le transfert de ferme et l'établissement en agriculture. Il est publié 10 fois l'an par le groupe de recherche TRAGET Laval de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval (Québec). La mission de TRAGET Laval est de contribuer au développement des connaissances et à leur diffusion ainsi qu'à la formation d'étudiants dans les domaines de la gestion agricole, du transfert de ferme et de l'établissement en agriculture.**

## Comité de rédaction

Raymond Levallois  
Elizabeth Ouellet  
Diane Parent  
Jean-Philippe Perrier

## Responsable de la rédaction

Elizabeth Ouellet

## Collaborateur

Mario Handfield, Université du Québec à Rimouski

## TRAGET Laval

Faculté des sciences de l'agriculture  
et de l'alimentation  
Pavillon Paul-Comtois, Université Laval,  
Sainte-Foy, Québec G1K 7P4  
Téléphone : (418) 656-2131, poste 2395  
Télécopie : (418) 656-7821  
Messagerie : [traget@ulaval.ca](mailto:traget@ulaval.ca)

Toute reproduction des articles avec mention est encouragée.

Le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement afin d'alléger le texte.

**RETROUVEZ-NOUS SUR LE WEB**  
**HTTP://WWW.TRAGET.ULAVAL.CA/**

Vous désirez vous abonner à *Info-Transfert*? Communiquez avec nous et votre adresse électronique sera ajoutée à notre liste d'abonnés.

## La ferme chez la relève : Une passion? Une occasion? ... (suite)

à la relève. Ici, on a affaire en quelque sorte à des successeurs « désignés » par leurs parents pour continuer d'opérer la ferme après eux, ce qui est résumé par ces derniers lorsqu'ils affirment « on aurait donc voulu » ou « on voulait tellement qu'il reprenne la ferme ». Ce n'est pas que ces jeunes n'aiment pas l'agriculture, c'est qu'ils aspirent à faire autre chose : ils n'aiment pas ça autant que leurs parents, ni autant que ceux-ci le voudraient et surtout pas au point de faire de l'agriculture leur gagne-pain. Ici, reprendre la ferme est vécu par ces jeunes comme une obligation qui découle d'une pression assez forte, mais plus ou moins consciente, de la part des parents. Ces quatre types de liens entretenus par les successeurs à l'égard de la ferme familiale illustrent à quel point ces derniers ne forment pas un groupe homo-

gène. Ils n'ont pas tous les mêmes valeurs, les mêmes intérêts et les mêmes ambitions, comme peut le laisser croire l'expression faussement neutre de « relève agricole familiale ». En effet, la relève se décline en plusieurs cas de figures qui présentent des caractéristiques spécifiques et des parcours personnels diversifiés.

Avec les facteurs de sélection des successeurs familiaux, les types de représentations de la ferme et de motivations des jeunes à l'établissement constituent certaines des dimensions sociales et culturelles du processus de succession familiale. Ces variables n'expliquent certes pas les causes de l'abandon du processus d'établissement, mais montrent combien les conditions de départ peuvent différer d'un cas à l'autre et ainsi moduler des trajectoires d'abandon différentes.



**Les textes de ce numéro sont un prolongement de quelques points traités lors de la communication « L'insuccès de la transmission familiale : perspectives parentales » présentée à l'ACFAS en mai 2003 à Rimouski dans la section « Développement régional ».**

**Le Comité de rédaction remercie Mario Handfield de sa collaboration.**



## Contribuer au développement de l'agriculture québécoise !

Le 20 novembre 2003

Madame, Monsieur,

Saviez-vous que d'ici 2010, environ 120 000 producteurs agricoles prendront leur retraite au Canada et près de 40 % des entreprises liées à ce secteur seront ainsi transférées ou démantelées ? Et que près du tiers des producteurs de 55 ans et plus n'ont toujours pas trouvé de relève ? De plus, peu d'entreprises agricoles continueront d'être viables après le transfert et assureront aux retraités une situation financière acceptable. **Il est désormais urgent de dresser un portrait de la situation réelle en matière de transfert de fermes et d'établissement en agriculture.**

Pour répondre à cette problématique, la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval désire mettre sur pied un **Fonds d'enseignement et de recherche sur le transfert de ferme et l'établissement en agriculture**. Ce Fonds s'inscrit comme un élément indispensable à l'avenir du secteur agricole. En effet, un nombre insuffisant de travaux sont réalisés sur l'état de la situation actuelle et future. **L'objectif du Fonds sera de documenter et d'évaluer les processus de transfert de ferme et d'établissement, d'analyser clairement la problématique québécoise et de proposer des solutions adaptées.**

L'occasion vous est offerte de participer au développement prospère et au positionnement favorable de l'agriculture québécoise sur l'échiquier nord-américain en investissant dans la recherche. Vous contribuerez ainsi à la formation des professionnels de demain et aiderez à relever le défi de la pérennité des entreprises agricoles du Québec... un patrimoine qu'il faut conserver !

**Nous vous invitons à contribuer au développement de l'agriculture québécoise en souscrivant au Fonds d'enseignement et de recherche sur le transfert de ferme et l'établissement.** Veuillez noter qu'un reçu pour usage fiscal vous sera délivré. Si vous désirez de plus amples renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec Jean Philippe Perrier, au (418) 656-2131, poste 3059.

En vous remerciant à l'avance de votre générosité, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Jean-Paul Laforest, doyen  
Faculté des sciences de l'agriculture  
et de l'alimentation

Jean-Philippe Perrier, professeur-chercheur  
Département d'économie agroalimentaire et  
des sciences de la consommation

**P.-S. - Merci de bien vouloir remplir le coupon-réponse ci-joint et nous le retourner d'ici le 31 décembre prochain.**



UNIVERSITÉ  
LAVAL

## Témoignages

«L'Université Laval vient aujourd'hui nous demander notre appui dans sa campagne de collecte de fonds. Pour ma part, elle m'a donné tellement que je lui offre mon soutien avec enthousiasme. Je crois qu'elle mérite aussi le vôtre.»

### **Le très honorable Brian Mulroney**

«L'Université Laval constitue un pôle de développement absolument essentiel pour la société québécoise. Son histoire séculaire l'associe à la formation de plusieurs générations de citoyens, travailleurs, gens d'affaires et gestionnaires publics qui tous ensemble ont joué un rôle déterminant dans l'édification de la société qui est aujourd'hui la nôtre. En ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, l'Université Laval représente certes l'un des vecteurs de notre ouverture sur le monde ainsi que la source d'une expertise désormais déployée dans un grand nombre de secteurs d'activité associés à l'économie de l'avenir.»

### **Alban D'Amours**

#### **Président et chef de la direction du Mouvement des caisses Desjardins**

«La bourse que m'a accordée La Fondation de l'Université Laval est une véritable récompense. C'est une reconnaissance de mon travail. Cette bourse me permet de me consacrer exclusivement à ma recherche sans être obligée de trouver un travail à l'extérieur.»

### **Maude Girard**

#### **Étudiante-boursière au doctorat en sciences et technologie des aliments à la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation**

«Le milieu agricole m'intéresse beaucoup. J'apprécie pouvoir contribuer à l'avancement de ce secteur en apportant des solutions à des problématiques vécues par les agriculteurs. Votre argent servira à offrir des bourses à des étudiants et étudiantes et à les supporter dans leurs recherches, que ce soit par l'achat de matériels ou par la mise à jour de bases de données. Ce soutien financier me permet de réaliser des études de maîtrise et ma formation est garante du succès de ma future carrière professionnelle en agriculture. Merci d'avance pour votre confiance et votre précieuse contribution!»

### **Isabelle Allard**

#### **Étudiante à la maîtrise en économie rurale et membre active du groupe Traget Laval de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation**

